

Paris 2024 : le coût de la mobilisation de la police et de la gendarmerie pour les JO chiffré à 1,1 milliard d'euros

Le Monde, par Philippe Le Coeur, le 18 novembre 2024

https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/11/18/paris-2024-le-cout-de-la-mobilisation-de-la-police-et-de-la-gendarmerie-aux-jo-chiffre-a-1-1-milliard-d-euros_6400638_3242.html

La préparation et l'encadrement de l'événement de l'été 2024 auront représenté des dépenses de 810 millions d'euros pour la police entre 2020 et 2024 et de 327 millions pour la gendarmerie entre 2022 et 2025, selon un rapport sénatorial.

Le montant de la facture en matière de sécurité pour l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024 constituait, depuis des mois, l'une des inconnues quant aux dépenses publiques engagées par l'Etat français pour l'événement de l'été. Une première estimation est désormais disponible : cette sécurisation aura représenté un coût d'environ 1,14 milliard d'euros, s'étalant sur une période allant de 2020 à 2024 pour la police et de 2022 à 2025 pour la gendarmerie.

Le chiffre, qui englobe masse salariale, dépenses de fonctionnement et d'investissement, est avancé par le sénateur (Les Républicains) Bruno Belin au terme des auditions qu'il a menées dans le cadre de la rédaction de son rapport sur la mission « Sécurités » dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2025.

Ce dernier précise que « *l'essentiel des crédits a en réalité été payé en 2024* », et que l'ampleur de la note à acquitter cette année n'avait pas forcément été anticipée à la hauteur de ce qu'elle aura été, conduisant « *les deux forces à réduire certains [autres] postes de dépenses* ».

« Un surcoût en cours de gestion » de l'année 2024

Evoquant des « *dépenses exceptionnelles qui sont apparues ou se sont aggravées en cours d'année* », Bruno Belin souligne que la dépense relative aux JOP « *semble être supérieure à celle qui avait été anticipée* », qu'elle a généré « *un surcoût en cours de gestion 2024* » et que « *le coût réellement imputé sur 2024 sera finalement significativement supérieur* ».

Cette non-anticipation dans le budget 2024 du montant exact de la facture des Jeux pour l'Etat, tous domaines confondus, a aussi été relevée par le député (groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires) Charles de Courson. « *Pouvez-vous nous confirmer que la part dans le dérapage des dépenses du budget de l'Etat des surcoûts résultant des Jeux est de 1,9 milliard ?* », [a demandé, le 7 novembre, le rapporteur général de la commission des finances au ministre du budget et des comptes publics, Laurent Saint-Martin](#). « *C'est l'ordre de grandeur* », a répondu ce dernier.

Le projet de loi de finances de fin de gestion de l'année 2024 prévoit 900 millions d'euros d'ouvertures nettes de crédits « *pour faire face aux surcoûts liés à la mobilisation des forces de sécurités dans le cadre des Jeux et prendre en charge les missions de renfort en Nouvelle-Calédonie* ». Pour le ministère des armées, 300 millions d'euros d'ouvertures nettes de crédits sont prévues afin de « *prendre en compte les besoins relatifs aux opérations extérieures, aux dépenses de soutien à l'Ukraine, aux missions intérieures, incluant notamment les dépenses de sécurisation des Jeux et aux missions de renfort en Nouvelle-Calédonie* ».

Le ministère du budget et des comptes publics a précisé que le surcoût de Paris 2024 par rapport aux crédits budgétés avoisinerait 1,6 milliard d'euros, mais que « seules » 600 millions de dépenses supplémentaires seraient à acter dans le cadre des ouvertures nettes de crédits figurant dans le projet de loi de finances de fin de gestion de 2024.

L'enveloppe des primes évaluée à 333 millions d'euros

La majeure partie de la charge financière qu'aura représentée la sécurisation des JOP, dans la phase de préparation puis pendant l'événement, a été assumée par la police nationale : le coût pour cette dernière est estimé à 813,9 millions d'euros sur la période 2020-2024, quand il est évalué à 327 millions pour la gendarmerie entre 2022 et 2025.

Pour les deux forces de sécurité, le premier poste des dépenses liées aux Jeux aura concerné la masse salariale : respectivement 328,6 millions et 201,4 millions d'euros. Il faut dire que ce sont en moyenne 35 000 personnes qui ont été mobilisées cet été (45 000 lors de la cérémonie d'ouverture le 26 juillet). Et que, pour l'occasion, le gouvernement s'est engagé à verser des primes : leur enveloppe est évaluée à 203,2 millions d'euros pour les policiers et à 130 millions pour les gendarmes.

Côté police, l'indemnisation des heures supplémentaires (5 millions d'heures) représente par ailleurs 81 millions d'euros et le versement d'une indemnité d'« *absence missionnelle* » se chiffre à 20,7 millions d'euros. Pour la gendarmerie, la mobilisation de la réserve opérationnelle aura aussi coûté 25,7 millions d'euros.

Hors masse salariale, les dépenses d'hébergement auront représenté l'autre poste principal de « dépenses olympiques » : elles se chiffrent à environ 230 millions d'euros pour les policiers et 67,2 millions d'euros pour les gendarmes – auxquels il faut ajouter 28 millions de dépenses d'alimentation et 8 millions de « *travaux lourds de rénovation* » des cantonnements.

[Philippe Le Coeur](#)